



CSE-Central GRDF du 24 septembre 2020

Déclaration liminaire CGT à l'ouverture de séance

Monsieur Le Président

APRÈS LE PROJET HERCULE À EDF, ENGIE VIENT D'ANNONCER QU'IL ALLAIT DÉCOUPER SON GROUPE EN DEUX ENTITÉS DISTINCTES

"New Engie" regrouperait les activités gaz GRDF et GRT GAZ ainsi que les ENR d'un côté,

De l'autre, "New solutions" regrouperait l'ensemble des activités de services.

Le président d'Engie a annoncé qu'il voulait diminuer les parts d'Engie dans les entreprises de l'entité « New Engie » donc in fine ouvrir le capital.

Comme le million de compatriotes qui aura perdu son emploi d'ici la fin de l'année sous le prétexte de la pandémie Covid 19 en France, c'est donc un véritable plan capitaliste de casse sociale de l'ex GDF et des entreprises historiques gazières qui est mis en place par le patronat.

Non à l'OPA sur Suez, non au démantèlement de Suez et d'Engie !

L'OPA lancée par Veolia sur Suez tout comme le contre-projet de Suez présenté mercredi au ministre de l'Économie illustrent la frénésie financière qui appartient à la logique du monde d'avant.

Plutôt que d'être en rupture, le gouvernement qui détient 24% dans le groupe Engie, s'inscrit dans la poursuite de la casse des services publics de l'énergie, de l'eau et des déchets.

La vente de 29,9% des parts de Suez détenues par Engie entrainera inévitablement le démantèlement de ce dernier, Suez n'étant que le premier pas vers une déstructuration annoncée du groupe Engie.

La CGT voit venir une catastrophe sociale et industrielle, entraînant une destruction massive d'emplois.

La CGT dénonce cette opération qui remet en cause la perspective d'un service public de la transition énergétique incluant le gaz, l'électricité, les services climatiques et thermiques, les énergies renouvelables. La gestion de l'eau et des déchets doit être garantie pour l'intérêt général des citoyens.

La CGT ne voit aucune stratégie industrielle, ni aucune politique publique pour le pays, alors que l'eau est un bien essentiel pour la nation. Alors que le plan de relance devrait s'appuyer sur les groupes historiques de service public en les mettant au service d'une transition énergétique ambitieuse, le gouvernement a choisi, pour des gains financiers de court terme, de détruire ces groupes, Suez comme Engie et comme EDF.

À l'heure où les dirigeants des deux groupes Veolia et Suez se livrent une bataille médiatique sur des considérations court-termistes, la CGT porte une autre voie où la complémentarité des activités ferait du groupe Engie, lié de nouveau à Suez, un des piliers de la transition énergétique et écologique nécessaire à l'avenir de tous.

Compte tenu des enjeux tant sociétaux que sociaux, il est central de défendre le maintien intégré des groupes possédés par l'État et leur mise au service d'une politique sociale et de transition énergétique.

C'est pourquoi la CGT s'oppose à la vente de Suez par Engie et à la tentative d'OPA menée par Veolia.

Pour contrer la politique financière portée par le gouvernement, nous devons imposer, par la mobilisation la plus large possible, un nouveau modèle assurant un service public de la transition énergétique et un socle social de haut niveau pour l'ensemble des salariés d'Engie, de Suez mais aussi de Veolia.

Un autre avenir est possible où la conjugaison du social et de l'économie pour la défense, l'amélioration et la gestion des services publics de l'énergie, de l'eau et des déchets trouvera sens dans le statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle.

Quel avenir des gaziers GRDF au sein de New Engie ?

Monsieur Le Président, "New solutions" serait composée de plus de 70 000 salariés. Engie en comptait 171 000 fin 2019... Que vont devenir les gaziers de GRDF au sein de « New Engie" ?

Vous êtes l'employeur de plus de 12 000 gaziers. Vous devez leur garantir le maintien de leur emploi et la pérennité de l'entreprise telle que nous la connaissons aujourd'hui : entreprise au statut des IEG et au service premier de la Nation même si vous n'êtes, vous, qu'au service des actionnaires !

La CGT demande rapidement des garanties de sauvegarde de l'entreprise ainsi que de tous ses emplois au Statut des IEG.

À Paris,

Le 24 septembre 2020